



Novembre 2022

Une politique nationale d'aménagement du territoire

Pourquoi ? Comment ?

Des experts s'expriment

Le Cercle pour l'aménagement du territoire a noté un regain d'intérêt de la part de nombre d'« experts » - scientifiques, politologues, géographes, sociologues, aménageurs, responsables politiques -, pour une politique active et renouvelée d'aménagement du territoire, celle-ci se définissant comme une politique nationale, adossée à une réflexion prospective sur le moyen-long terme, dotée de moyens permettant d'anticiper et d'agir de façon coordonnée au regard des impacts spatiaux des politiques sectorielles à venir ou d'événements prédictibles mettant en danger l'équilibre socioéconomique de la nation.

Pour mieux appréhender ce que cette politique d'aménagement du territoire aurait de nouveau et ce qu'elle recouvrirait dans le contexte actuel, le Cercle a souhaité interroger plusieurs de ces « experts », leur proposant une grille de questions. :

- 1) Qu'entendez-vous par « aménagement du territoire » ?
- 2) Qu'est-ce qui justifie de réinventer aujourd'hui une politique d'aménagement du territoire ?
- 3) A quels enjeux a-t-elle à répondre ?
- 4) Quelles en seraient ses principales composantes ?
- 5) De quels moyens sa mise en place devrait-elle s'accompagner ?
- 6) Quelle méthode pour répondre à des impératifs de participation démocratique ? sur quels acteurs s'appuyer ?
- 7) Quelles sont les mesures prioritaires que devraient adopter les pouvoirs publics ?

Les textes reçus sont publiés au fur et à mesure de leur réception par le Cercle. Il s'inscrivent dans le prolongement des deux appels lancés en 2018 : *Repenser le rôle de l'Etat dans l'aménagement du territoire Un nouveau cap pour l'aménagement du territoire*, et en 2020 : *Covid-19 et aménagement du territoire* (voir le site...) ainsi que de contributions spontanées comme celle de Philippe de Castelbajac (auteur des *Que sais-je sur l'aménagement du territoire*), adressée au Cercle en octobre 2021 : [Dans 60 ans, c'est-à-dire demain ?](#)

Initiative suivie par Gwénaél Doré en liaison avec Paulette Pommier